



Association pour la
PROTECTION du
Lac-à-la-tortue

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Le projet d'assainissement des eaux, sujet principal de l'assemblée générale annuelle

Shawinigan, 18 juillet 2015 – Ce samedi 18 juillet s'est tenue l'assemblée générale annuelle de l'Association pour la protection du Lac-à-la-Tortue (APL) devant près de 100 résidents de ce secteur. En plus d'élire un nouveau conseil d'administration pour l'année 2015-2016, la rencontre a permis d'expliquer les différents projets à venir au Lac-à-la-Tortue, dont celui d'assainissement des eaux.

Projet d'assainissement des eaux

Le sujet de l'heure de cette assemblée était, évidemment, celui de l'assainissement des eaux au Lac-à-la-Tortue. Les maires de Shawinigan et d'Hérouxville, Michel Angers et Bernard Thompson, ont participé à la rencontre afin d'exposer la situation actuelle et de répondre aux questions des citoyens. Rappelons que la Ville de Shawinigan attend toujours une confirmation du gouvernement fédéral dans ce dossier pour débiter les démarches. Le conseil municipal a adopté en avril dernier une résolution qui confirme l'adhésion de la Ville à un partage financier égal avec les gouvernements fédéral et provincial pour la réalisation du projet d'assainissement des eaux usées du secteur Lac-à-la-Tortue.

« Il y a une volonté réelle en ce moment de sauver le lac. Nous sommes plus que tolérants par rapport à la condition des fosses septiques des résidents au Lac, puisque nous avons bon espoir que le projet se concrétise. Mais si le projet ne voit pas le jour, nous devons exiger une mise à niveau des fosses, ce qui entraînera des coûts bien plus importants pour les citoyens que ceux estimés dans le cadre du projet d'assainissement des eaux », explique le maire Angers, qui a répondu à de nombreuses questions de la part des participants à l'AGA.

Le maire Thompson, quant à lui, a affirmé vouloir travailler de concert avec la Ville de Shawinigan afin de faire en sorte que le projet voit le jour, dans le meilleur intérêt de ses concitoyens.

Le président de l'APL, Claude Vaugeois, a pour sa part informé les citoyens des coûts approximatifs d'une telle opération par résidence, selon une étude réalisée par l'APL basée sur les chiffres connus actuellement qui, tient-il à préciser, devront être mis à jour lorsque que la réalisation des travaux sera confirmée. La présentation de Claude Vaugeois a clairement démontré que le projet d'assainissement des eaux est moins coûteux que le remplacement d'une installation septique (*voir présentation en pièce jointe*). *« Oui, l'assainissement des eaux permettra de réduire la quantité de plantes aquatiques. Mais, l'importance que ce projet se*

réalisé est davantage une question de santé publique », raconte le président de l'APL, aussi ingénieur de métier. « En ce moment, il y a un risque élevé que la salubrité des eaux du lac soit altérée par des rejets illicites ou des installations non-conformes ou moins performantes. »

L'association a réitéré le souhait de voir ce projet se concrétiser rapidement, le sujet étant abordé depuis plus de 40 ans maintenant. Elle continuera de travailler avec les deux municipalités pour faire avancer les démarches et d'informer les résidents de la progression du dossier.

Projet-pilote de la SAMBBA, en collaboration avec l'UQTR

Sébastien Duchesne, directeur général de la SAMBBA, a pris la parole lors de l'AGA afin d'informer les citoyens de la mise en place d'un projet pilote au lac ayant pour but de contrôler la prolifération du myriophylle, une plante aquatique envahissante très présente dans le Lac-à-la-Tortue. En collaboration avec l'UQTR, la SAMBBA installera 30 000 mètres carrés de toiles de jute à certains endroits dans le fond du lac, afin de créer des corridors pour faciliter la navigation en bateau.

« Ce projet-pilote sera très bénéfique pour le lac, mais également pour le Québec en entier, puisqu'il servira de référence pour des projets futures dans d'autres lacs », affirme le directeur général de la SAMBBA. Le projet est présentement en attente d'un permis autorisant la réalisation d'un inventaire des plantes aquatiques à l'aide d'un drone. Une fois le permis obtenu, le projet pourra démarrer.

Nouveau conseil d'administration de l'APL

Le C.A. 2015-2016 de l'APL sera composé de Claude Vaugeois, Danielle Parent (nouvellement élue), Kathy Béliveau, Jacques Huot (nouvellement élu), Robert Houle, Michel Goulet, Carmen Parent, Richard Vennes et Chantal Pétrin.

- 30 -

Source :

Kathy Béliveau

Téléphone : 819 699-2944 poste 100

Courriel : kathy@agencerezo.com

Pour information :

Claude Vaugeois

Téléphone : 418 928-0201

Courriel : claud.vaugeois@wspgroup.com